

La Poste Euroméditerranée

Communiqué de Presse

Bonne année, bonne santé.... Et le risque d'un aller simple pour pôle emploi ! Ce pourrait être le titre d'un vaudeville joué par le regretté Michel Galabru... Hélas ce piètre scénario nous est servi par la Direction de l'établissement Courrier d'Euroméditerranée ! Le 20 janvier 2016 un de nos collègues passe en conseil de discipline où son licenciement pour faute grave sera demandé !

Cet agent est collecteur depuis des années à la PPDC des Docks (*Etablissement Euroméditerranée*), toujours bien noté et apprécié de ses collègues. Il travaille à La Poste depuis 13 ans sans jamais avoir rencontré le moindre souci ni relationnel ou disciplinaire.

Seulement voilà, depuis 1 an les conditions de travail dans son service se sont dégradées de manière vertigineuse. Le management y est pointé du doigt par de nombreux agents. Il est ainsi tour à tour qualifié : « **d'irrespectueux, de déconnecté du terrain et de déficient** »... Le malaise est palpable, comme en témoigne un taux d'absentéisme record. Pourtant malgré les alertes répétées du personnel et de leurs représentants, rien n'a bougé ! Ainsi, en lieu et place d'une action concrète améliorant le vécu de chacun, la Direction de l'établissement a toujours préféré rejeter la responsabilité du pourrissement de la situation sur les agents ! En revanche, quelle célérité pour se saisir d'une algarade entre notre collègue et un de ses supérieurs hiérarchique pour la transformer sans coup férir en dossier disciplinaire ! Au menu : **mise à pied conservatoire, entretien préalable au licenciement et convocation devant un conseil de discipline où le licenciement pour faute grave est demandé...** le tout en un petit mois ! Si la même volonté avait été de mise pour résoudre le malaise persistant dans le service, nous n'en serions sans doute pas là !

En guise de bonne année c'est donc le chômage que La Poste risque de proposer à notre collègue ! Il ne s'agit pas de discipline mais d'un véritable règlement de compte dont lui seul devrait payer les pots cassés ! Les manquements de certains managers ne se régleront pas en multipliant les procédures disciplinaires. De plus à quelques semaines de nombreuses réorganisations sur l'établissement, dont ce service, voici un très mauvais signal que nous envoie notre Direction. A moins qu'il ne s'agisse de marquer une volonté de « **passer** » les réorganisations, quel qu'en soit le coup social ?

SUD PTT et la CGT n'accepteront aucune sanction contre notre collègue et appellent l'ensemble des travailleurs d'Euroméditerranée à cesser le travail ce mercredi 20 janvier 2016.

Un rassemblement est organisé ce même jour à 14h30 devant la DSCC (7 rue Gaspard Monge 13013 Marseille métro la Rose), se mobiliser et venir au rassemblement pour apporter un soutien sans faille à notre collègue !

Pour dire non au management débile et non aux sanctions !

Contact Syndicat Sud APT 13 :
Serge REYNAUD au 06.30.04.81.23

Contact Syndicat CGT :
Éric FIORILE au 06.58.77.44.84

